



Conseil

Distr. générale
5 juin 2017
Français
Original : anglais

Vingt-troisième session

Kingston, 7-18 août 2017

Point 7 de l'ordre du jour provisoire**

État d'avancement des contrats d'exploration et questions connexes.

État d'avancement des contrats d'exploration et questions connexes.

Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport fait le point sur l'état des contrats d'exploration dans la Zone depuis la vingt-deuxième session du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, tenue en juillet 2016. Les contrats actuellement en vigueur portent sur chacune des trois ressources minérales dont la prospection et l'exploration sont régies par des règlements adoptés par l'Autorité, à savoir les nodules polymétalliques, les sulfures polymétalliques et les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. Le rapport contient aussi des informations sur l'état de l'application de la décision adoptée par l'Assemblée de l'Autorité le 25 juillet 2013 (ISBA/19/A/12), relative aux frais généraux d'administration et de supervision des contrats d'exploration. Les informations présentées ci-après couvrent la période allant jusqu'au 31 mai 2017.

I. État des contrats d'exploration

2. Au 31 mai 2017, 27 contrats d'exploration étaient en vigueur : 17 concernant les nodules polymétalliques, 6 concernant les sulfures polymétalliques et 4 concernant les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. On trouvera à l'annexe I la liste complète de ces contrats, assortie de précisions sur le contractant, l'État patronnant (le cas échéant), l'emplacement général de la zone d'exploration et les dates d'entrée en vigueur et d'expiration du contrat.

3. Trois contrats d'exploration ont été signés depuis la vingt-deuxième session du Conseil : un avec la société Cook Islands Investment Corporation le 15 juillet 2016 (nodules polymétalliques), un avec le Gouvernement indien le 26 septembre 2016

* Nouveau tirage pour raisons techniques (8 août 2017).

** ISBA/23/C/L.1.



(sulfures polymétalliques) et un avec la société China Minmetals Corporation le 12 mai 2017 (nodules polymétalliques).

4. Un contrat d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse doit être conclu avant la fin de l'année 2017 avec le Gouvernement de la République de Corée, dont le plan de travail a été approuvé par le Conseil à sa vingt-deuxième session.

5. En janvier 2017, le Secrétaire général a reçu une demande du Gouvernement polonais concernant l'exploration des sulfures polymétalliques. La Commission juridique et technique l'examinera lors de ses réunions de juillet et août 2017.

6. En ce qui concerne les six demandes de prorogation de cinq ans approuvées par le Conseil à sa vingt-deuxième session, des accords ont été conclus avec quatre contractants : l'Organisation mixte Interoceanmetal, le Gouvernement de la République de Corée, l'Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins et Deep Ocean Resources Development. Deux autres accords devraient être conclus d'ici à la fin de la session en cours, avec l'Association de production du Sud pour les opérations de géologie (Yuzhmoregeologiya) et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

7. Une demande de prorogation de cinq ans d'un contrat d'exploration des nodules polymétalliques, déposée en septembre 2016 par le Gouvernement indien, sera examinée par la Commission à la présente session.

II. État d'avancement des consultations relatives à l'application de la décision ISBA/19/A/12

8. Par sa décision du 25 juillet 2013, l'Assemblée a institué une participation fixe aux frais généraux s'élevant à 47 000 dollars, que chacun des contractants doit acquitter au 31 mars de chaque année, afin de couvrir les frais d'administration et de supervision des contrats engagés par l'Autorité. En exécution de cette décision, deux nouvelles clauses (art. 10.5 et 10.6) sont ajoutées aux clauses types des contrats d'exploration. La décision prévoit une date d'entrée en vigueur (le 25 juillet 2013) et comporte des dispositions spéciales s'appliquant aux contrats déjà conclus, aux contrats en attente de signature et aux demandes approuvées qui ont été présentées avant le 25 juillet 2013.

A. Demandes soumises après le 25 juillet 2013

9. La décision de l'Assemblée a pris effet à compter de la date de son adoption, le 25 juillet 2013, ce qui signifie que les articles 10.5 et 10.6 des clauses types s'appliquent automatiquement à tout contrat conclu par suite d'une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration présentée après cette date. Six demandes ont été présentées depuis le 25 juillet 2013. Cinq d'entre elles ont été approuvées par le Conseil et une autre, soumise en janvier 2017, est actuellement examinée par la Commission. Quatre contrats ont déjà été conclus, avec Cook Islands Investment Corporation (nodules polymétalliques), l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (sulfures polymétalliques), Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais (encroûtements cobaltifères de ferromanganèse) et China Minmetals Corporation (nodules polymétalliques). Un cinquième contrat, relatif à une demande approuvée, doit être signé en 2017, comme indiqué au paragraphe 4 ci-dessus.

B. Contrats en vigueur

10. L'Assemblée a demandé au Secrétaire général de consulter chacun des contractants en vue de modifier les 14 contrats d'exploration qui étaient déjà en vigueur au 25 juillet 2013, en application de l'article 24.2 des clauses types, pour y ajouter les articles 10.5 et 10.6. On trouvera des informations sur l'état d'avancement de ces consultations à l'annexe II. Il convient de noter que, dans le cas des six contrats dont la prorogation a été approuvée, les articles 10.5 et 10.6 s'appliquent à la période de prorogation.

C. Demandes soumises avant le 25 juillet 2013

11. S'agissant des neuf demandes d'approbation de plan de travail introduites avant le 25 juillet 2013, le Secrétaire général a consulté, comme demandé par l'Assemblée, chacun des demandeurs avant de signer un contrat d'exploration, de sorte que les articles 10.5 et 10.6 ont été intégrées aux neuf contrats.

III. Recommandation

12. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

Annexe I

État des contrats d'exploration

A. Contrats d'exploration des nœuds polymétalliques

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1	Organisation mixte Interoceanmetal	29 mars 2001 29 mars 2016 ^a	Bulgarie, Cuba, Fédération de Russie, Pologne, Slovaquie et Tchéquie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021
2	Yuzhmorgeologiya	29 mars 2001 29 mars 2016 ^a	Fédération de Russie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021
3	Gouvernement de la République de Corée	27 avril 2001 27 avril 2016 ^a	–	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	26 avril 2016 26 avril 2021
4	Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	22 mai 2001 22 mai 2016 ^a	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	21 mai 2016 21 mai 2021
5	Deep Ocean Resources Development	20 juin 2001 20 juin 2016 ^a	Japon	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021
6	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	20 juin 2001 20 juin 2016 ^a	France	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021
7	Gouvernement indien	25 mars 2002	–	Bassin central de l'océan Indien	24 mars 2017
8	Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	19 juillet 2006	Allemagne	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	18 juillet 2021
9	Nauru Ocean Resources	22 juillet 2011	Nauru	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 juillet 2026
10	Tonga Offshore Mining Limited	11 janvier 2012	Tonga	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	10 janvier 2027
11	Global Sea Mineral Resources	14 janvier 2013	Belgique	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	13 janvier 2028
12	UK Seabed Resources	8 février 2013	Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	7 février 2028

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
13 Marawa Research and Exploration	19 janvier 2015	Kiribati	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	18 janvier 2030
14 Ocean Mineral Singapore	Signé à Kingston le 15 janvier 2015 et à Singapour le 22 janvier 2015	Singapour	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 janvier 2030
15 UK Seabed Resources	29 mars 2016	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2031
16 Cook Islands Investment Corporation	15 juillet 2016	Îles Cook	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	14 juillet 2031
17 China Minmetals Corporation	12 mai 2017	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	11 mai 2032

^a Prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-deuxième session (2016).

B. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	18 novembre 2011	Chine	Dorsale sud-ouest indienne	17 novembre 2026
2 Gouvernement de la Fédération de Russie	29 octobre 2012	—	Dorsale médio-atlantique	28 octobre 2027
3 Gouvernement de la République de Corée	24 juin 2014	—	Dorsale centrale indienne	23 juin 2029
4 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	18 novembre 2014	France	Dorsale médio-atlantique	17 novembre 2029
5 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	6 mai 2015	Allemagne	Dorsale centrale indienne et dorsale sud-est indienne	5 mai 2030
6 Gouvernement indien	26 septembre 2016		Dorsale indienne	25 septembre 2031

C. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

	<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1	Japan Oil, Gas and Metals National Corporation	27 janvier 2014	Japon	Océan Pacifique occidental	26 janvier 2029
2	Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	29 avril 2014	Chine	Océan Pacifique occidental	28 avril 2029
3	Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	10 mars 2015	—	Monts Magellan (océan Pacifique)	9 mars 2030
4	Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais	9 novembre 2015	Brésil	Seuil du Rio Grande (océan Atlantique Sud)	8 novembre 2030
5	Gouvernement de la République de Corée	En attente de signature		Zone à l'est des îles Mariannes du Nord (océan Pacifique)	

Annexe II

État d'avancement des consultations sur la révision des contrats d'exploration déjà en vigueur au 25 juillet 2013 visant à intégrer les articles 10.5 et 10.6 des clauses types

<i>Contractant</i>	<i>Ressources concernées</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État d'avancement</i>
Organisation mixte Interoceanmetal	Nodules polymétalliques	29 mars 2001	Révision acceptée le 28 avril 2015 Révision intégrée dans le contrat prorogé le 29 mars 2016
Yuzhmoregeologiya	Nodules polymétalliques	29 mars 2001	Révision acceptée le 17 juillet 2015 Révision intégrée dans le contrat prorogé le 29 mars 2016
Gouvernement de la République de Corée	Nodules polymétalliques	27 avril 2001	Révision acceptée le 17 juin 2014 Révision intégrée le contrat prorogé le 27 avril 2016
Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Nodules polymétalliques	22 mai 2001	Révision acceptée le 1 ^{er} juillet 2015 Révision intégrée dans le contrat prorogé le 22 mai 2016
Deep Ocean Resources Development	Nodules polymétalliques	20 juin 2001	Révision acceptée le 9 janvier 2014 Révision intégrée dans le contrat prorogé le 20 juin 2016
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Nodules polymétalliques	20 juin 2001	Révision intégrée dans le contrat prorogé le 20 juin 2016
Gouvernement indien	Nodules polymétalliques	25 mars 2002	Droits acquittés pour 2015, 2016 et 2017 sans qu'il y ait eu d'acceptation par écrit
Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	Nodules polymétalliques	19 juillet 2006	Révision acceptée le 21 mars 2014
Nauru Ocean Resources	Nodules polymétalliques	22 juillet 2011	Révision acceptée le 9 juillet 2015
Tonga Offshore Mining Limited	Nodules polymétalliques	11 janvier 2012	Révision acceptée le 18 février 2014
Global Sea Mineral Resources	Nodules polymétalliques	14 janvier 2013	Révision acceptée le 19 décembre 2013
UK Seabed Resources	Nodules polymétalliques	8 février 2013	Droits acquittés pour 2014, 2015, 2016 et 2017 sans qu'il y ait eu d'acceptation par écrit
Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Sulfures polymétalliques	18 novembre 2011	Révision acceptée le 1 ^{er} juillet 2015

<i>Contractant</i>	<i>Ressources concernées</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État d'avancement</i>
Gouvernement de la Fédération de Russie	Sulfures polymétalliques	29 octobre 2012	Révision acceptée le 23 juillet 2015
